TARIFS 2025
MANUTENTIONS ET AUTRES PRESTATIONS
Tarifs exprimés en €uros, applicables au 1er Janvier 2025

Catégorie	Longueur hors tout (en mètres)	Forfait "Carénage"		Mise à terre "Carénage"		Transfert		Mise à terre "Hivernage" ou zone d'activité		Mise à l'eau				EMPLACEMENTS A TERRE					
		Sortie d'eau Nettoyage sous pression Remise à l'eau (sans calage) (forfait 1 heure)		Sortie d'eau Calage sur aire de carénage Nettoyage sous pression en option (1) 45€ / 1/2 heure		Transfert + Calage		Sortie d'eau Calage sur une aire de stationnement Nettoyage obligatoire avant de se rendre en aire de stationnement -effectué par le client (1h maxi) ou les agents du Port (2)		Depuis l'aire de carénage		Depuis une aire d'hivernage ou depuis une zone d'activité		Aire de Carénage		Aire d'Hivernage Ouest (avec électricité)		Aire d'Hivernage du Tonkin (sans électricité)	
				stationnement de 7 jours inclus				stationnement de 8 semaines inclus						La semaine supplémentaire		Tarif Mensuel		Tarif Mensuel	
		Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel
A - B - C	0 à 6,00m	163 €	131 €	97 €	78 €	46 €	37 €	121 €	97 €	97 €	78 €	121 €	97 €	31 €	24 €	61 €	49 €	52 €	42 €
D - E	6,01 à 7,00m	195 €	156 €	115 €	92 €	57 €	46 €	145 €	116 €	115 €	92 €	145 €	116 €	48 €	39 €	102 €	82 €	87 €	69 €
F - G	7,01 à 8,00m	230 €	184 €	128 €	102 €	73 €	58 €	168 €	135 €	128 €	102 €	168 €	135 €	62 €	50 €	129 €	103 €	111 €	89 €
H - I	8,01 à 9,00m	264 €	211 €	157 €	125 €	79 €	63 €	199 €	159 €	157 €	125 €	199 €	159 €	77 €	61 €	157 €	125 €	135 €	108 €
J - K	9,01 à 10,00m	300 €	240 €	191 €	153 €	82 €	65 €	231 €	185 €	191 €	153 €	231 €	185 €	91 €	72 €	187 €	150 €	161 €	129 €
L - M	10,01 à 11,00m	335 €	268 €	230 €	184 €	102 €	82 €	281 €	224 €	230 €	184 €	281 €	224 €	107 €	86 €	222 €	177 €	190 €	152 €
N - O	11,01 à 12,00m	372 €	298 €	274 €	219 €	119 €	95 €	332 €	265 €	274 €	219 €	332 €	265 €	122 €	98 €	252 €	202 €	217 €	173 €
P - Q	12,01 à 13,00m	409 €	327 €	323 €	258 €	133 €	106 €	384 €	307 €	323 €	258 €	384 €	307 €	145 €	116 €	298 €	239 €	258 €	206 €
R - S	13,01 à 14,00m	449 €	359 €	374 €	299 €	142 €	113 €	436 €	349 €	374 €	299 €	436 €	349 €	175 €	140 €	362 €	290 €	309 €	247 €
T	14,01 à 15,00m	488 €	391 €	423 €	339 €	182 €	146 €	511 €	409 €	423 €	339 €	511 €	409 €	193 €	154 €	398 €	318 €	335 €	268 €
U	15,01 à 16,00m	532 €	425 €	474 €	379 €	210 €	168 €	579 €	463 €	474 €	379 €	579 €	463 €	210 €	168 €	434 €	347 €	362 €	290 €
V	16,01 à 17,00m	579 €	463 €	527 €	421 €	245 €	196 €	660 €	528 €	527 €	421 €	660 €	528 €	233 €	187 €	477 €	381 €	395 €	316 €

HORS GABARITS OU PRESTATION SUR MESURE : SUR DEVIS

Forfait "PRISE SOUS SANGLES sans nettoyage sous pression" (pour expertise, bout dans l'hélice, etc…) : 25% de remise appliquée sur le tarif " FORFAIT CARENAGE"

Ponton d'attente: réservé aux usagers de la Zone Technique.
Pour les titulaires d'un contrat annuel, 7 jours de franchise par manutention. Au-delà: 15 € / jour.
Pour les non titulaires d'un contrat annuel, se référer au tarifs de stationnement à flot en vigueur

Surcharge bateau > 20t.: + 10%

Facturation en cas d'annulation le jour même par le client: 30% du tarif de la prestation annulée

	2 JOURS		7 JOURS		1 MOIS	
	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel
Location de 2 paires d'épontilles	77	61	115	92	153	122
Une paire d'épontilles supplémentaire	38	31	57	46	77	61

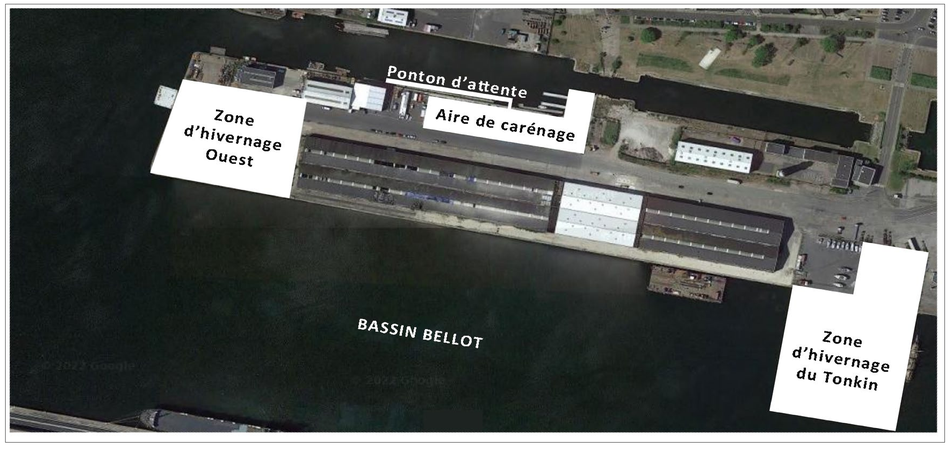

*** Les bers et épontilles utilisés par le Port de Plaisance ne doivent être en aucun cas modifiés. Il est interdit de modifier la façon dont a été calé le bateau par les agents du Port de Plaisance.**
*** L'usager pourra stationner son ber sur la Zone Technique avec l'accord préalable de la SPL Le Havre Nautisme à condition qu'il ait fait l'objet d'une visite de conformité annuelle réalisée par un agent du port. Voir tarif de stockage en vigueur.**

En Mars, Avril, Mai et Juin: prévoir sa manutention 1 mois à l'avance

Ne sont pas pris en compte dans le décompte des 8 semaines de gratuité inclus dans les contrats annuels à flot, les mois de Juillet et Août

En cas de Mise à terre,
la prise en charge de la manutention commence après le placement des sangles par le client,
à partir du moment où le bateau est saisi dans celles-ci à l'intérieur de la darse et jusqu'à sa mise en place sur le ber.

En cas de Mise à l'eau,
la prise en charge de la manutention commence dès la saisie du bateau dans les sangles sur le ber et se termine dès que le bateau flotte dans la darse.

A partir d'une vitesse de vent atteignant 35 nœuds, toute manutention et toute utilisation d'appareil de levage seront interdites

En raison de la forte prise au vent que représente un bateau mâté, l'usager devra prendre toutes les précautions utiles pour préserver la stabilité du bateau à terre dont il est le gardien.